

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 17 juin 2024, à compter de 12 h 30, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

Demande de dérogation mineure n° DM-06-2024 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

Madame Émilie Martin-Ouellette, a-g, mandataire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'aire de stationnement accessoire à l'immeuble sis au 2015, route 112 [McDonald's], portant le numéro de lot projeté 1 592 570 et situé en zone n° 205.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser la distance de l'aire de stationnement susmentionnée envers la ligne de lot ouest, laquelle serait établie à 0,31 mètre au terme de l'opération cadastrale décrite au plan de la mandataire, alors que la norme actuellement en vigueur au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette distance minimale à 0,9 mètre, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 0,59 mètre sur la norme actuellement en vigueur.**

Le tout, tel qu'illustré au plan projet de lotissement préparé par Émilie Martin-Ouellette, arpenteur-géomètre, en date du 24 mai 2024 et portant le numéro 4482 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire ce 29 mai 2024

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière